LA RÉDACTION DES SENTENCES ARBITRALES

26 JANVIER 2022 14H - 18H PARIS *(EN PRÉSENTIEL)*

PUBLIC

Juristes d'entreprises, avocats, arbitres, magistrats, universitaires, experts des modes de règlement des différends et utilisateurs de l'arbitrage qui souhaitent maîtriser les techniques de rédaction des sentences arbitrales CCI.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but de maîtriser les techniques de rédaction des sentences arbitrales dans le cadre d'arbitrages régis par le Règlement CCI

PROGRAMME

Conseils pratiques de rédaction

- La structure de la sentence
- Le contenu de la sentence

Cas particuliers

- Ordonnance d'arbitre d'urgence
- Sentence d'accord parties
- Opinions dissidentes

Examen préalable par la Cour internationale d'arbitrage

- Rôles respectifs du Secrétariat et de la Cour
- Contenu de l'examen préalable

Contrôle par la Cour d'appel de Paris

- Moyens d'annulation pour mauvaise rédaction
- Contenu et effet du contrôle

ANIMÉE PAR

Laurent Jaeger
Avocat Associé
King & Spalding

Christine Lécuyer-Thieffry
Membre de la Cour d'arbitrage de la CCI

Yann Schneller
Avocat associé
Cartier Meyniel Schneller

Thomas Granier
Avocat
Asafo & Co

FRAIS DE PARTICIPATION

Membres ICC France : **240 € TTC** *(200 € HT)*
Non-Membres ICC France : **360 € TTC** *(300€ HT)*

ICC FRANCE
CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE
L'organisation mondiale des entreprises